

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANCOIS  
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. Serge Fontaine, maire  
M. Adrien Steudler, conseiller  
M. Christian Massé, conseiller  
M. Mario Côté, conseiller  
M. Christian Beaudry, conseiller

Sont absentes : Mme Nathalie Lemelin, conseillère  
Mme Lorraine Denis, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

Séance  
extraordinaire du  
11 novembre 2016

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 11 novembre 2016 à 11 h, à la salle chêne du conseil, située au 136, route 222, à Racine**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES**

La séance extraordinaire est ouverte à 11 h par M. Serge Fontaine, maire de Racine.

Mélisa Camiré, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

L'ensemble des élus présents confirme la réception de l'avis de convocation.

2016-11-260

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1- Mesure disciplinaire - PS;
- 2- Emprunt temporaire – décaissement programme TECQ;
- 3- Période de discussions et de questions (30 minutes maximum);
- 4- Levée de la séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par le maire;

Il est proposé par M. Christian Massé, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2016-11-261

#### **1- Mesure disciplinaire - PS**

Le conseiller M. Christian Beaudry demande le huis clos pour ce point.

CONSIDÉRANT les faits portés à la connaissance du conseil;

Il est proposé par M. Mario Côté, conseiller

De suspendre 5 jours sans salaire l'employé PS pour les motifs exprimés dans la lettre d'entente portée à son dossier.

Le vote est demandé par le conseiller, M. Christian Massé

Pour la proposition : 4 conseillers et le maire  
Contre la proposition : 1 conseiller

Le maire participe au résultat du vote.

Il est résolu à la majorité des conseillers présents

DE suspendre 5 jours sans salaire l'employé PS pour les motifs exprimés dans la lettre d'entente portée à son dossier.

2016-11-262

## **2- Emprunt temporaire – décaissement programme TECQ**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présenté au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) sa programmation des travaux de la taxe sur l'essence et contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'infrastructure d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale en 2015-2016 ont été réalisés et génèrent des pertes importantes au niveau des liquidités;

CONSIDÉRANT QUE le prochain versement du programme TECQ est attendu le 31 mars 2017;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir un financement temporaire auprès de la Caisse populaire Desjardins du Val-Saint-François au montant de 442 200\$;

À ces causes, il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Racine autorise un emprunt temporaire de la Caisse populaire Desjardins du Val-Saint-François au montant de 442 200 \$ (quatre cent quarante-deux mille deux cent dollars) en attente du versement au 31 mars 2017;

QUE madame Mélisa Camiré, directrice générale et secrétaire-trésorière et monsieur Serge Fontaine, maire, soient autorisés à signer tous les documents requis de cet emprunt temporaire pour la Municipalité.

## **3- Période de discussions et de questions (30 minutes maximum)**

Aucune question ou sujet discuté.

2016-11-263

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant,

M. le conseiller Christian Massé propose la levée de la séance à 11 h 47.

---

M. Serge Fontaine  
Maire

---

Mme Mélisa Camiré  
Directrice générale et secrétaire —  
trésorière

---